Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 233

Artikel: Une réussite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027770

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une réussite

Tout le monde à la tâche pour que DP hebdo puisse se développer dans des conditions favorables ! Les collaborateurs et la rédaction en première ligne, bien sûr; mais aussi les lecteurs de DP qui, en nous faisant parvenir leurs listes de futurs ou éventuels abonnés dans les plus brefs délais, contribueront au succès de notre campagne d'abonnements; jusqu'aux actionnaires qui, non contents d'avoir permis la réussite financière de l'opération « SA des éditions Domaine public », ont pris leur part samedi dernier à Lausanne, lors de la première assemblée générale de la SA (nouveau conseil d'administration : Ruth Dreifuss, J.-P. Bossy, H. Galland, J.-P. Ghelfi, M. Lévy, S. Maret et W. Schüpbach), à une réflexion en commun sur la ligne politique du journal. Quelques heures très productives de « brain storming » intense qui, ces prochaines semaines, seront le support de réunions rédactionnelles estivales. Une collaboration d'autant pus fructueuse qu'elle réunissait des participants des horizons cantonaux les plus divers. Une expérience d'ouverture du journal à ses amis plus lointains que les membres des groupes de travail constitués. Une expérience que nous poursuivrons.

Société anonyme des Editions Domaine public

RÉSULTATS DU 1er AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 1972

Compte de pertes et profits

Intérêts C/C		Fr. 98.35
Frais d'expédition	Fr. 5 576.55	
Frais de constitution de la SA	» 1 050.—	
Frais généraux	» 18 920.95	
Abonnements à d'autres revues	» 120.—	
Salaires	» 34 400.—	
Imprimeurs	» 50 120.30	
Vente au numéro		» 924.30
Recettes abonnements		» 87 496.30
Abonnements payés d'avance		» 21 668.85
	Fr. 110 187.80	Fr. 110 187.80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

CCP	Fr. 54 993.98	
Caisse	» 132.85	
C/C BCV	» 13 305.20	
C/C Association journal libre	» 3 236.82	
Capital-actions		Fr. 50 000.—
Abonnements payés d'avance		» 21 668.85
	Fr. 71 668.85	Fr. 71 668.85

Qui décide des priorités de la recherche ?

Le rapport du Conseil suisse de la science pour 1972 dort toujours dans les tiroirs de l'administration. Il contient 200 recommandations pour des recherches urgentes dans le domaine des sciences sociales — éducation, science politique, sociologie, histoire sociale, ethnologie, théorie de la connaissance — et également en mathématiques appliquées, en statistique et en informatique. Le Conseil suisse de la science montre que ces branches ont été négligées jusqu'à présent, et que ce retard doit être comblé.

Si l'on tente de savoir ce qui se cache sous les habituels prétextes mis en avant pour justifier les retards dans l'administration — difficultés de traduction et d'impression — on découvre que c'est l'Administration des finances qui fait preuve de beaucoup de mauvaise volonté. Sous le couvert de ne pas éveiller dans l'opinion publique des espoirs qui ne pourront pas être réalisés. La Confédération manque d'argent, tout le monde le sait. Mais nous ignorions que c'est l'Administration des finances qui décide de l'attribution des crédits à tel secteur plutôt qu'à tel autre.

On découvre aussi que le Fonds national de la recherche scientifique, l'organe qui distribue les crédits de recherche en Suisse, est opposé à ce rapport; ce domaine lui appartient et il craint que les propositions du Conseil suisse de la science lui fassent perdre des millions. Il faut ajouter aussi que le Fonds est l'un des grands responsables du retard accumulé dans la recherche sociale, puisqu'il a toujours accordé la part congrue aux sciences humaines. Ce n'est pas sans raison que l'ancien président du Conseil suisse de la science, le professeur K. Schmid, avait proposé la création d'un second fonds, compétent pour les sciences humaines.

Le Conseil suisse de la science va donc reprendre point par point l'examen de son rapport et, peut-être en octobre, connaîtrons-nous dans le détail le résultat des réflexions de ses membres.